

## EN BREF, LE GPDS C'EST...

---

- Un groupe qui m'écoute...
- Un groupe qui essaye de m'aider...
- Un groupe qui connaît d'autres gens susceptibles de m'aider...
- Un groupe qui me propose des solutions...
- Un groupe dont le seul but est ma réussite scolaire ...

## QUELS INDICATEURS MONTRENT QUE J'AI BESOIN D'AIDE...

---

- L'absentéisme sous toutes ses formes (quelques heures, récurrent, Absent au cours mais présent au sein de l'établissement.)
- Les difficultés scolaires
- Le désinvestissement scolaire : oubli du matériel, ne pas faire ses devoirs...
- Un comportement agité, insolent, somnolent en classe et au sein de l'établissement.
- Les difficultés sociales, familiales, psychologiques.
- Le rapport aux autres (adultes, camarades, famille) dans le conflit, l'agressivité.



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**Collège et Lycée  
Olympe de Gougues**

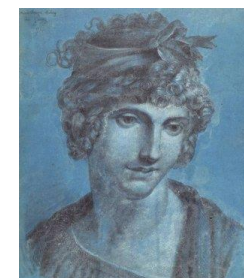
**3, rue de Montreuil à Claye  
CS 30005  
93135 Noisy-le-sec cedex**

Téléphone :  
01 48 43 42 02

Courriel :  
[ce.0930123d@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930123d@ac-creteil.fr)

Télécopie :  
01 49 15 03 50

Web :  
<http://olympedegougues.info>



**G.P.D.S.**

**LYCÉE**

**OLYMPE DE GOUGUES**

**NOISY-le-SEC**

## Qu'est ce que le G.P.D.S. ?

---

Le **G**roupe de **P**révention contre le **D**écrochage **S**colaire travaille à la réussite de tous les élèves de l'établissement en apportant un appui à ceux qui rencontrent des difficultés. Il s'agit, pendant un moment donné, d'accompagner un changement dans la manière dont l'élève considère, aborde sa scolarité et son avenir.

Ces aides peuvent être multiples :

- *une aide à la motivation scolaire* pour que l'élève donne du sens à sa scolarité et trouve sa place dans l'établissement. La prévention et la lutte contre le décrochage scolaire et/ou l'absentéisme sont une priorité à laquelle le G.P.D.S peut proposer des solutions, en partenariat avec l'élève et sa famille.

- *une aide à la réorientation* peut être suggérée. Il s'agit de favoriser un projet professionnel que l'élève cherchera à concrétiser.

- *une aide sociale, médicale* dans des moments difficiles.

- *une aide psychologique.*

## De qui se compose le G.P.D.S. ?

---

Tout le personnel de l'établissement est concerné par le bien être des élèves. Il existe un groupe permanent composé :

*du Proviseur et de la Provisseure Adjointe* qui coordonnent cette action.

*des Conseillers Principaux d'Education (CPE) et membres de la vie scolaire* pour leur connaissance de l'élève, de son comportement au sein du groupe classe, de l'établissement, du lien établi avec la famille.

*de la PsyEN* pour sa connaissance des filières de formation, son expertise psychologique.

*de l'Infirmière* qui est un relais dans les problématiques de santé, de détresse des jeunes.

*de l'Assistante sociale* forte de son expérience de médiation auprès des familles et des jeunes.

*de la Coordinatrice de la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire (MLDS)* en lien avec les missions locales, les dispositifs régionaux, et l'ensemble des partenaires associatifs et professionnels.

*des Enseignants* pour leurs capacités à intégrer la dimension pédagogique et disciplinaire dans le traitement des problématiques.

Durant l'entretien, le professeur principal de la classe peut être convié pour apporter un éclairage complémentaire sur la situation de l'élève.

## Quelles solutions apportées ?

---

Quand l'élève a été repéré ou a demandé lui-même de l'aide, la famille peut être conviée - par écrit - avec son enfant à un entretien avec les membres du **G**roupe de **P**révention contre le **D**écrochage **S**colaire.

Il peut lui être proposé un certain nombre de ressources existantes dans l'établissement qui peuvent être des réponses adaptées aux problématiques des élèves comme le soutien scolaire, un tutorat avec un interlocuteur privilégié au sein de l'établissement pour accompagner l'élève. Des ressources externes mises en place par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) et les associations locales peuvent fournir aussi d'autres solutions qui visent à permettre au jeune de renouer avec sa scolarité.

Néanmoins, toutes ces actions ne pourront réussir qu'avec un partenariat de l'élève et de sa famille.

L'élève doit s'engager auprès du G.P.D.S à travailler sur ses difficultés.